

# L'ANCIEN COMBATTANT

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Numéro 32 - Janvier 2020



*Meilleurs vœux 2020*



## Association des Anciens Combattants et Résistants de Ministère de l'Intérieur

Affiliée à l'Union Française des Associations de Combattants  
et de Victimes de Guerre (U.F.A.C)  
Affiliée à la Fédération Nationale André MAGINOT (FNAM) -GR 14-

Fondée en 1945

32 rue Blanche - Espace Intérieure - 75009 Paris  
Tél. 01 47 63 00 03 – Port. 07 67 94 89 04  
courriel : aacrmi@wanadoo.fr

### BUREAU NATIONAL

Président National : Jean-Paul BACHET  
Président National Délégué : Jean-Claude BORDES  
Présidents Adjoints : André LEBRASSEUR  
Daniel ROUSSEAU  
Vice-Présidents : Lucien BARBE  
Pierre MARAGE  
Jean-Marie DESMEDT  
Francis SZWEC  
Secrétaire Général National : Jean-Paul BREQUE  
Trésorier National : Daniel ROUSSEAU  
Trésorier National Adjoint : André LEBRASSEUR  
Présidents Nationaux  
Délégués Honoraires : Jean-Michel BENQUET  
Jean-Pierre BELLIFA  
Administrateurs : Joseph BAEZA, Maurice  
BARNIER, Rolland DAHAN, Christian GRANDCHAMPS,  
Jacques MARRIGUES, Robert MAUGENDRE, Jean VUILLEMOT  
Présidents Honoraires : Noël RAVIER (†)  
Marcel MORIN  
Guy DENIS (†)  
Président d'Honneur : Robert VAN DE MERT (†)  
Vice-Présidents d'Honneur : René BIGOT (†)  
André FREUDENREICH (†)  
Roger LECOMTE (†)  
Vice-Président honoraire : Guy MOUROT  
Administrateurs Honoraires : Jean-Louis BAUDHUIN  
Charles FOURY (†)  
Yves LELEUX  
André SCOTTO  
Porte-drapeaux nationaux : Jean-Pierre BELLIFA  
Michel ECAROT  
Jean-Jacques MARCHAND  
Michel LECOMTE  
Daniel ROUSSEAU  
Collaboratrice et secrétaire : Sylvie JALIBERT

Directeur de la Publication : Jean-Paul BACHET  
Comité de rédaction : Jean-Paul BREQUE, Jean-Claude BORDES  
et Francis SZWEC

Secrétaire de rédaction : Sylvie JALIBERT

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2020 – ISSN 1777-9170

Conception graphique, mise en page & impression :  
Chevillon Imprimeur

26 bd Kennedy 89100 Sens – www.chevillon-imprimeur.fr

N°32 – Janvier 2020

## Informations générales 02-09

Cérémonies 02

Événement divers 03

Un budget qui ne restera pas  
dans nos mémoires 03

Commission des droits  
de la fondation André-Maginot 04

Cirque Gruss 05

Note de lecture 06-09

## La vie de nos Sections 10-19

Nouveaux adhérents 2019 10

Section Alsace – Territoire-de-Belfort 10

Section Aube 11

Section Aude 11

Section Côte d'Or – Doubs –  
Jura – Saône-et-Loire 12

Section Gard – Hérault – Vaucluse 13

Section Midi-Pyrénées 14

Section Gironde – Landes –  
Pyrénées Atlantiques 15

Section Ile-de-France 16

Section Ille-et-Vilaine 16

Section Loire 17

Section Meurthe-et-Moselle –  
Meuse – Vosges 17

Section FACRPP 18

Section Seine-Maritime 19

# Editorial



Chers amis,

2020 une année importante pour notre association puisque nous commémorerons son 75<sup>e</sup> anniversaire. Cette commémoration trouvera toute sa place lors de notre 49<sup>e</sup> Congrès statutaire qui se déroulera du 27 septembre au 2 octobre sur le site de la Fédération André-Maginot à Neuvy-sur-Barangeon dans le Cher. Il est très important, c'est le signe de la vitalité de notre association, que nous soyons nombreux à y participer. Je vous invite dès maintenant à retenir cette période sur vos agendas.

Comme vous le noterez dans ce magazine certains sont dans l'obligation d'abandonner leur fonction de président de section, je pense à Joseph BAEZA, Christian GRANDCHAMPS et André VASSEUR et le trésorier national Daniel ROUSSEAU, je veux en votre nom les remercier pour leur investissement pendant de longues années au bénéfice des collègues anciens combattants. Mais dans le même temps nous sommes heureux d'accueillir plus de quarante nouveaux adhérents qui nous ont rejoints cette année ; j'ai employé plus haut le terme de vitalité. Oui grâce à eux et à vous tous, notre association est bien vivante !!

Une fois encore cette année 2019 a été particulièrement épuisante psychologiquement comme physiquement pour nos collègues et pour tous ceux qui participent à la sécurité de nos concitoyens. Ils méritent nos remerciements, nos encouragements et notre soutien affirmé et constant.

De grands mercis à tous ceux d'entre nous qui prennent sur leur temps de loisirs pour s'investir dans le fonctionnement de nos sections et qui en outre, pour beaucoup, en participant à la vie d'autres associations font rayonner l'image de notre Maison.

Le début d'année c'est aussi la période des vœux et je ne veux surtout pas omettre de vous adresser les miens très sincères et chaleureux. Ils vont tout naturellement et d'abord vers ceux qui sont dans la peine, ceux qui souffrent, ceux qui sont atteints par la maladie.

Que la camaraderie, l'amitié, la fraternité, le soutien aux plus fragiles soit pour nous tous, le mot d'ordre pour cette nouvelle année !

**M. Jean-Paul Bachet  
Président national. ■**

### Téléphone

Certains d'entre vous ont dû être surpris en appelant notre siège d'entendre la formule «ce numéro n'est plus attribué». Suite à un problème technique sur le serveur informatique, nous sommes restés quelques jours (trop) sans téléphone. Si vous avez besoin de laisser un message, faites le numéro 07.67.94.89.04 en attendant que tout rentre dans l'ordre. ■

### Billet d'humeur

Au journal officiel du 27 décembre 2019 (que bien sûr vous avez tous consulté !!) j'ai noté la renaissance de l'OAS.

Vous qui pour beaucoup avez subi les agissements de cette organisation terroriste appréciez. Quand nous écrivons qu'il faut redonner toute sa place à l'étude de l'Histoire, nous sommes sûrement dans la vérité. Quand je pense au nombre de personnes qui ont travaillé à la rédaction de ce texte sans se rendre compte que l'acronyme d'Office Anti-Stupéfiant donnait OAS Organisation Armée Secrète. ■

JPB

## Cérémonies

### 11 novembre

Le 11 novembre dernier le Président de la République a reçu à déjeuner au Palais de l'Élysée une délégation de porte-drapeaux. A l'initiative de Philippe REGNIER le successeur de Michel DAVID (article FACRPP) deux de nos adhérents ont pu s'asseoir à la table présidentielle : Michel ECAROT, porte-drapeau de la FACRPP et Serge MIRVAUX, porte-drapeau national de l'Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air.



### Samedi 30 novembre SEAB

Le samedi 30 novembre, monsieur Thierry COUREAULT, président de la Société d'Encouragement au Bien (SEAB) a organisé une cérémonie mémorielle honorant les services de secours Police Gendarmerie Sapeurs-Pompiers...

Cette journée placée sous l'égide de monsieur Alain FOUCHE, Sénateur

de la Vienne a débuté par une imposante prise d'armes au Mont Valérien, s'est prolongée par une cérémonie religieuse en l'église Saint Augustin en hommage à tous nos morts disparus en mission et enfin s'est terminée par le ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Bien naturellement nous étions présents entourés de nos deux porte-

drapeaux : Jean Jacques MARCHAND avec le drapeau de l'AACRMI et Michel ECAROT avec le drapeau de la FACRPP tandis que Lucien RUCHET également adhérent de la FACRPP portait le drapeau de l'ACPNSI.

Le **jeudi 19 décembre** s'est déroulée une cérémonie exceptionnelle dans la cour du 19 août de la Préfecture de Police. Il s'agissait d'accueil-

lir les jeunes gardiens de la paix des 251<sup>e</sup> et 252<sup>e</sup> promotions nouvellement affectés à la Préfecture de Police.

Ce sont 764 jeunes qui pour la première fois dans leur carrière ont participé dans ce haut lieu de Mémoire au transfert du drapeau de la PP de la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation (DOPC) à la garde de la Direction de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne

(DSPAP) et à cette occasion monsieur Didier LALLEMENT, Préfet de Police leur a remis la «fourragère rouge» qui rappelle que le Général DE GAULLE a attribué la Légion d'Honneur à la Préfecture de Police dès le 12 novembre 1944.

J'ai assisté à cette émouvante cérémonie en ma qualité d'ancien sous-directeur des Personnels de la Préfecture de Police. ■

## Événement divers



**Les grandes empoisonneuses de l'histoire**

« Sept fois sur dix, le crime d'empoisonnement est l'œuvre d'une femme »

Conférence

**24 octobre dans l'amphithéâtre de la Mutuelle Intériale**

En partenariat avec Intériale et l'ACPNSI le 24 octobre dernier, monsieur Gérard MOREL, magistrat et écrivain tout particulièrement de romans policiers a donné une brillante conférence consacrée «aux grandes empoisonneuses de l'histoire».

Les nombreux auditeurs ont particulièrement apprécié les qualités du conteur et son humour féroce. Cette conférence était la première d'un cycle co-organisé par l'ACPNSI/ l'AACRMI avec le soutien indispensable d'Intériale qui a permis la réalisation de cet événement dans l'amphithéâtre de notre immeuble et de terminer autour d'un cocktail dans ses locaux (pour les événements à venir, voir calendrier dans les informations générales). ■

## Un budget qui ne restera pas dans nos mémoires

Un budget (projet de Loi des Finances 2020) «Mission Anciens Combattants, Mémoire et Liens avec la Nation» qui est en diminution constante.

Pour 2020, c'est un triste constat avec une baisse de plus de 6 %.

Bien entendu, les consignes de Bercy n'ont pas permis de retenir des amen-

dements favorables aux mesures que nous attendons depuis des lustres.

Lors de la réunion de la commission Reconnaissance des Droits, le 21 octobre 2019 au siège de l'UFAC, nous avons abordé les points que nous estimons prioritaires, que ce soit la demi-part fiscale pour les veuves dont l'époux est

décédé avant 74 ans, la revalorisation du point PMI et la création d'une commission tripartite pour étudier le rattrapage constaté, le bénéfice de la campagne double pour les fonctionnaires et assimilés, ainsi que la pérennisation des services départementaux de l'ONAC/VG.



Il faut savoir que les coûts de la «Journée défense et citoyenneté» ainsi que celui plus élevé du «Service National

Universel» seraient du ressort de la mission Anciens Combattants, c'est-à-dire de notre budget...

En ce qui concerne la politique de Mémoire, une baisse significative est enregistrée du fait que les manifestations mémorielles seraient de moindre ampleur. Le ministère précise que cette baisse sera, en partie, compensée par une contribution de l'ONAC/VG prélevée sur sa trésorerie.

La tendance démographique devrait permettre, à budget constant, plus de solidarité au profit des Anciens Combattants, contrairement à la programmation présentée pour 2020.

En conclusion, ce budget ne restera pas dans nos mémoires, car n'apportant aucune réponse à nos demandes légitimes, lesquelles sont d'autant plus urgentes qu'avec l'âge qui est le nôtre, c'est dès maintenant que nos demandes doivent être satisfaites.

### Dernière minute

Nous avons reçu le 14 novembre dernier, un communiqué de presse de M. Joël GIRAUD, député des Hautes-

Alpes, rapporteur Général de la commission des Finances de l'Assemblée Nationale, concernant la disposition votée dans le Projet de Loi de Finances pour 2020, permettant à toutes les veuves d'Anciens Combattants ayant atteint l'âge de 74 ans de bénéficier d'une demi-part fiscale supplémentaire. Le dépôt d'un amendement présenté à l'unanimité de la commission des Finances de l'Assemblée Nationale a permis cette reconnaissance qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Il ne reste plus qu'au Conseil Constitutionnel d'entériner cette nouvelle disposition.

**André COGNARD,**  
vice-président national

# Commission des droits de la Fondation André-Maginot

Président de la commission  
monsieur Alain CLERC

## Exonération du malus écologique lors de l'achat d'un véhicule

Référence : Loi n° 2019-1479 du 28/12/2019 de finances pour 2020, parue au Journal officiel du 29/12/2019 consultable sur Légifrance.fr.

La loi prévoit en son article 69 que sont exonérés du malus écologique lors des délivrances des certificats portant sur les véhicules suivants :

1. les véhicules accessibles en fauteuil roulant ;
2. dans la limite d'un véhicule par bénéficiaire, lorsque le propriétaire soit est titulaire de la carte "mobilité inclusion" portant la mention "invalidité" mentionnée à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles ou d'une carte d'invalidité militaire, soit assume la charge effective et permanente d'un enfant titulaire de cette carte et relevant du même foyer fiscal.

Cette exonération s'applique également en cas de formule locative de longue durée lorsque le preneur



en remplit les conditions à la date de la mise à disposition du véhicule.

## Réductions sur les transports ferroviaires domestiques de voyageurs

Cette fiche concerne les pensionnés militaires pour invalidité et les familles des militaires «Morts pour la France».

Références : Article 222 de la Loi n° 2019-1479 du 28/12/2019 de finances pour 2020. Décret n° 2019-1522 et décret n° 2019-1523 du 30 décembre 2019, parus au Journal officiel du 31 décembre 2019, pris pour application de l'article L 2151-4 du code des transports créé par l'article 25 de la Loi n° 2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire. La loi et les décrets sont consultables sur Légifrance.fr

Cette loi et les décrets rétablissent dans la partie législative du code des pensions militaires d'invalidité (titre V du livre II- articles L. 251 et 523-1) :

– les tarifs réduits pour les pensionnés militaires pour invalidité à un taux d'au moins 25 % ;

– la gratuité pour le guide des pensionnés au titre de l'article L.133-1 du CPMIVG

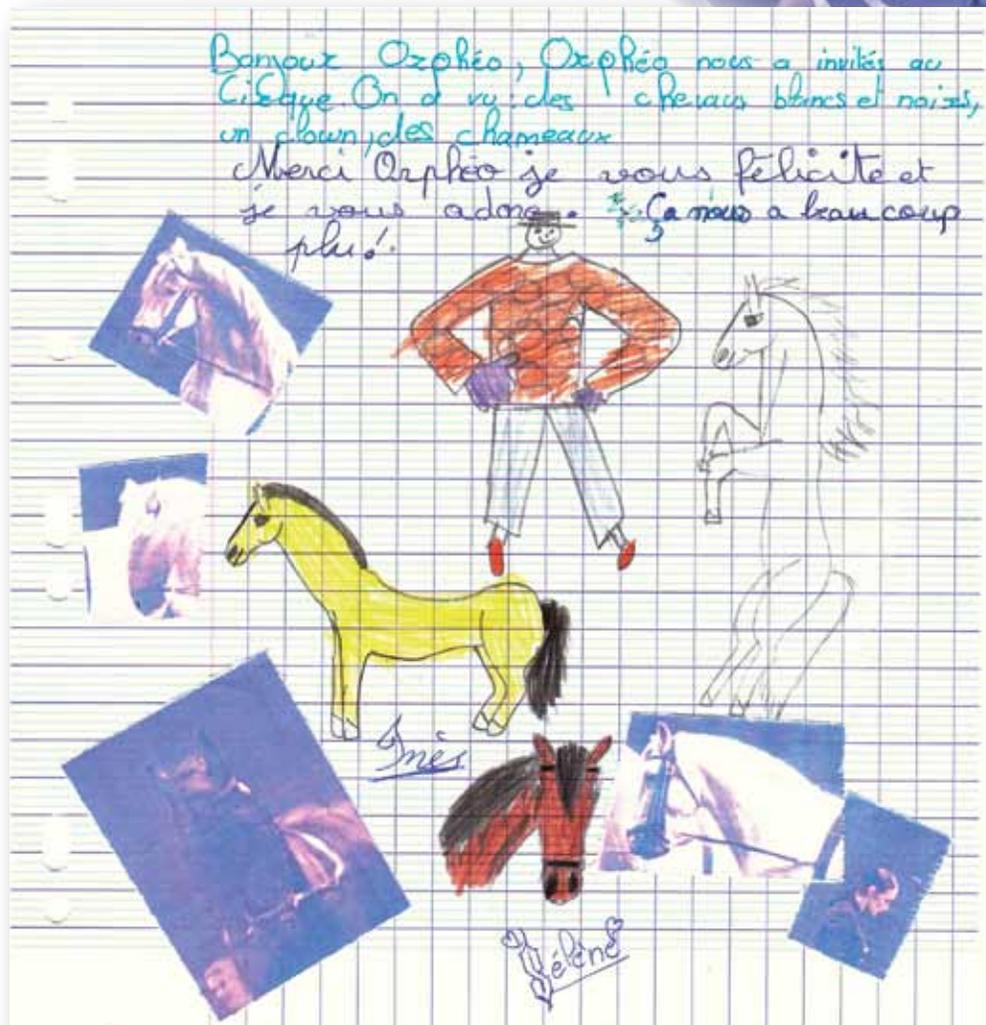
– le voyage annuel gratuit quelle que soit la distance parcourue, au tarif des congés payés, pour les conjoints et partenaires survivants de guerre non remariés ou non dans les liens d'un pacte civil de solidarité, ayant au moins deux enfants d'âge scolaire à leur charge, et les orphelins de guerre ;

– le voyage annuel gratuit des conjoints ou partenaires survivants, des ascendants et descendants des premiers et deuxièmes degrés et, à défaut de ces parents, à la sœur ou au frère aîné des militaires morts pour la patrie sur le lieu d'inhumation faite par l'autorité militaire. La sœur ou le frère aîné peuvent faire bénéficier de leur titre, à leur place, l'un des autres frères et sœurs ;

– les parents, le conjoint ou partenaire survivant, les ascendants et les descendants des premiers et deuxième degrés des militaires disparus jouissent de la même faculté pour se rendre à l'ossuaire militaire le plus rapproché du lieu indiqué par le jugement déclaratif de décès. ■

# Cirque Gruss

Grâce à notre partenariat avec l'Amicale des Cadres, les adhérents de l'AACRMI ont pu assister le 12 décembre dernier au spectacle du cirque Gruss.



Spectacle d'une grande qualité durant lequel chacun a pu apprécier la virtuosité des plus grands artistes internationaux.

A cette occasion des enfants de notre orphelinat «Orpheopolis» sont accueillis et certains nous ont fait parvenir leur «compte-rendu» en texte et en dessin ! De même ont été accueillis des enfants de l'association

«Vaincre la mucoviscidose» dont Madame Yveline Leblond, représentante Départementale du 93 a transmis les remerciements suivants : «C'est encore une fois grâce à vous que ma petite fille Manon âgée de 15 ans dans quelques jours a pu oublier toutes les contraintes liées à la maladie.

Si vous saviez quel grand bonheur c'est pour nous, de la voir rire aux

éclats, voir ses yeux pétiller, et applaudir à tout-va !!!

15 ans, un âge compliqué pour tous mais très complexe pour nos patients.

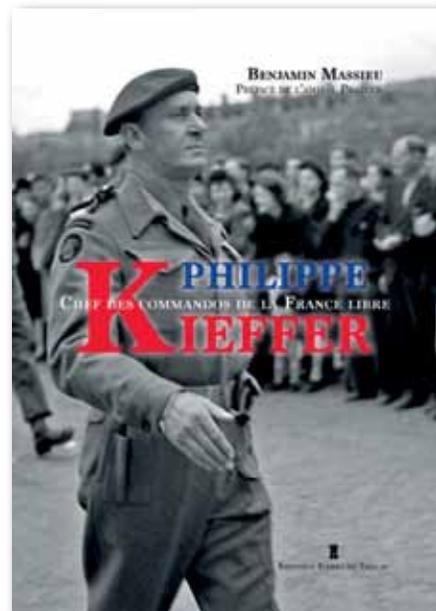
15 ans, l'âge où c'est rare de les entendre rire franchement !!!

Merci pour cette belle soirée !! Merci pour ces moments si précieux pour nous !!!» ■

# Note de lecture

**René ESPANOL,**  
adhérent de l'AACRMI

*KIEFFER Philippe,  
Chef des Commandos de la France Libre  
Titre du livre de Benjamin MASSIEU  
avec une préface de l'Amiral PRAZUCK  
(actuel chef d'Etat-major de la marine.)  
paru aux éditions Pierre de Taillac, 2013 3<sup>e</sup> édition*



La lecture de ce livre m'a subjugué, tant l'histoire de cet homme, qui s'est révélé un combattant hors pair, un meneur d'hommes, avec d'immenses qualités de courage, de droiture, de rigueur morale et d'exemplarité, m'a passionné.

Je me devais de vous faire partager son engagement dans la France libre et son combat pour la libération de notre pays, chef des 176 commandos bérets verts français qui participèrent au débarquement le matin du 6 juin 1944 sur la côte d'Ouistreham.

## **Qui était Philippe KIEFFER (1899-1962)**

Un fils de professeur de mathématiques, immigré Alsacien après la guerre de 1870 sur l'île d'Haïti. En raison d'une situation politique instable et troublée, Philippe et son frère Marcel sont envoyés en Europe dans un collège jésuite de l'île de Jersey pour y faire leurs études.

En juillet 1916 il rentre en Haïti, il a 17 ans, son frère Marcel de deux ans plus âgé, s'est engagé dès la fin de ses études et combattra sur plusieurs fronts d'Europe jusqu'à sa démobilisation. Pourtant en 1918, il demandera à contracter un engagement pour la durée de la guerre, mais l'Ambassade ne recevait pas les ordres permettant aux citoyens français de s'engager.

En 1920, il entamera une carrière de banquier. Sportif accompli, il additionne les disciplines sportives ; ten-

nis, golf, football, rugby de par sa stature de 1,90 m, il en impose, comme l'on dit communément. Il va alors se marier et de cette union naîtront deux enfants. Mais sa vie de famille est un échec, sa femme demande le divorce et rentre en France avec ses enfants. Durant quelques années comme célibataire, ce bel homme séducteur, collectionnera les aventures galantes. Pour voir ses enfants grandir, au début de l'année 1939, il démissionne de son poste de sous-directeur de banque et rentre en France. Lui qui n'avait aucune connaissance militaire et n'ayant pas effectué de service militaire, s'engagera dans la marine nationale à 40 ans. Il sera affecté comme matelot de 2<sup>e</sup> classe à «l'état-major des forces maritimes du Nord à Dunkerque».

Durant la drôle de guerre il est dans les bureaux et passe avec succès les examens d'obtention du «certificat d'interprète pour la langue anglaise». Son diplôme lui permet d'acquérir la spécialité de secrétaire militaire et de fait, il passe quartier-maître de 2<sup>e</sup> classe. Avec l'attaque de la Belgique par l'armée allemande, la guerre devient effective pour nos armées...

## **Le départ pour Londres**

On connaît la suite, le piège de la forêt des Ardennes, la débâcle, la poche de Dunkerque. KIEFFER se trouve affecté à la Préfecture maritime de Cherbourg. Devant l'avan-

cée et après l'ordre d'évacuation générale, avec le personnel de la préfecture maritime il s'embarque à bord du chalutier le «Tonneau» pour l'Angleterre. Il y arrivera dans la nuit du 18 au 19 juin 1940. Il n'entendra pas l'appel du général De GAULLE prononcé le 18 juin à 18 heures sur les ondes de la BBC.

Il sera hébergé en hôtel, puis dans la semaine dirigé vers un camp de toile, sur un champ de course avec cinq à six mille marins qui vivent déjà dans des tentes de dix places et dorment sur des paillasses. Les quelques 19 000 marins qui ont trouvé refuge en Angleterre font l'objet d'une tentative de recrutement pour la Navy. La plupart revienne de la campagne Norvège et de l'évacuation de Dunkerque.

Il faut également préciser que de nombreux navires de guerre français mouillent dans différents ports de l'empire colonial ou dans ceux de la Couronne Britannique.

*Une précision : si l'armée de terre a été anéantie, la marine française par contre est intacte. Dans ces heures tragiques 2 cuirassés, 2 contre-torpilleurs, 8 torpilleurs, 1 aviso colonial, 10 avisos et avisos dragueurs, 5 avisos anciens, sous-marins, 15 chasseurs, 2 mouilleurs de mines, 34 patrouilleurs et environ 150 chalutiers remorqueurs, bâtiments de servitude et vedettes se trouvent en Grande-Bretagne).*

## La France Libre

A l'annonce de l'armistice, si elle a désorienté un grand nombre d'entre elle, l'immense majorité s'en réjouit et ne pense qu'à rentrer chez soi. Il est vrai que la hiérarchie, notamment les amiraux appellent à la discipline et rejette toute idée de poursuite de la guerre. Malgré ce renoncement le Général De GAULLE souhaite constituer une force de combat pour continuer la lutte aux côtés du Royaume-Uni. Durant cette période, aucune option de rejoindre la France Libre n'est proposée à ces marins. Seulement une poignée de gradés acquis au Général DE GAULLE devra faire du démarchage individuel pour recruter les premiers volontaires, Philippe KIEFFER sera de ceux-là.

Il faut noter qu'un seul officier supérieur, le vice-amiral Emile MUSELIER a cherché à reprendre le combat. Après avoir fui la France par Gibraltar, il arrivera à Londres le 30 juin et sera présenté au général De GAULLE, qui lui proposera de prendre le commandement des forces navales et aériennes sous ses ordres. Une précision c'est durant son voyage vers l'Angleterre qu'a germé dans la tête du vice-amiral Muselier l'idée de la croix de Lorraine emblème de la croisade contre le régime nazi.

Ainsi le 1<sup>er</sup> juillet 1940 les Forces navales française libres sont nées (FNFL). Malheureusement la tragédie de Mers el Kébir le 3 juillet où 1300 marins français trouvent la mort, choque et entrave le recrutement puisque seulement 2481 marins rejoindront les FNFL.

C'est dans un tel contexte que seront regroupés à Londres à «l'Olympia» tous les combattants qui souhaitent continuer la lutte. Les marins quant à eux ne sont qu'une poignée 334 exactement, 14 officiers, 24 officiers marinières, dont 4 premiers-maîtres et 296 quartiers-maîtres et marins. Philippe Kieffer signe son acte d'engagement dans les FNFL le 1<sup>er</sup> juillet 1940, il est le numéro 113, son matricule sera 113 FN 40.

Le 2 juillet il rencontre le général De GAULLE qui rend visite aux premiers volontaires de «l'Olympia», puis ce sera le Roi et la Reine du Royaume-Uni qui apporteront leur soutien à ces hommes qui ont tout quitté pour poursuivre le combat.

Le 25 juillet 1940, le général De GAULLE, par décision n°6 nomme «le quartier-maître secrétaire Philippe KIEFFER à titre temporaire au grade d'officier interprète et du chiffre (ORIC) de 3<sup>e</sup> Classe». Il accède ainsi au grade d'officier interprète.

Il est affecté sur le cuirassé «Courbet» stationné à Portsmouth et servant à la défense antiaérienne. Lors de la bataille de l'Angleterre son équipage abattra cinq avions allemands. Kieffer racontera que c'est dans ses moments de veille qu'il a réfléchi aux moyens de reprendre la lutte.

Je cite «*Ce soir-là, sur la plage arrière du Courbet, encore ceinturé à la 13.2 mm jumelé, je songeais, entre deux attaques ennemies à la bombe, aux possibilités de reprendre la lutte d'une façon plus directe et continue. Pour le moment aucun front réel n'existait. Partir pour l'Afrique ? On ne s'y battait pas encore. Demander une de ces missions secrètes qui commençaient à s'infiltrer en France ? Il existait tellement de candidats, et ma préférence allait vers le combat*».

Par ses fonctions d'officier de liaison, il est aux premières loges pour traiter des relations Franco-britanniques et les FNFL avec sa formation universitaire et sa parfaite maîtrise de la langue anglaise. Par décision de l'amiral MUSELIER il sera nommé le 5 octobre 1940 «professeur de langue anglaise à l'Ecole Navale», à ce titre il aura parmi ses élèves, le fils du Général, Philippe De GAULLE.

Pour autant il souhaite aller au combat, il fera une demande «pour se porter volontaire pour aller en qualité d'officier en bataillon de fusiliers marins». Celle-ci lui sera refusée. En 1941, la lecture de la presse bri-

tannique relatant les exploits fabuleux d'un raid commando en terre norvégienne, lui donne l'idée de mettre sur pied une unité de commando français. Commence alors pour lui, un vrai parcours du combattant pour convaincre les autorités militaires françaises et ensuite britanniques.

## Le 3<sup>e</sup> Bataillon de fusiliers marins

Pour Philippe KIEFFER, son entrée dans le 3<sup>e</sup> bataillon de fusiliers marins (3<sup>e</sup> BFM) est une chance, il passe d'officier membre d'un Etat-major, à officier de liaison auprès d'une unité combattante, et à ce titre va commencer pour lui une longue période d'entraînement dans différents camps.

Il faut relever l'appréciation très élogieuse portée sur sa personne à l'issue d'un de ces stages :

«*Tous ces officiers français libres ont fait de leur mieux (...). Ils ont travaillé dur et ont vraiment essayé d'absorber un sujet sur lequel peu d'entre eux avaient déjà de l'expérience. Je tiens à dire que les services du lieutenant de vaisseau Kieffer ont été au-delà de toutes louanges. C'est en grande partie en raison de son bon travail que le cours a été un tel succès*».

Ses valeurs et ses capacités de combattant et de meneur d'hommes, reconnues lui vaudront de prendre seul la tête de cette unité combattante. Sans tarder il va entreprendre le recrutement en hommes et en assurer les équipements logistiques. Ces volontaires ne sont pas loin s'en faut des enfants de chœur, il signale à l'amiral MUSELIER, que pour la moitié d'entre eux ; «*venait d'achever dans les 3 mois précédents des punitions variant de 5 jours à 3 mois de prison et étaient indésirables pour les autres unités*» et que la moitié du groupe n'avait aucune formation militaire. Par son autorité naturelle et son exemplarité, il saura en faire de valeureux combattants.

Il va avec son 3<sup>e</sup> BFM, participer à des stages intensifs sous la conduite des officiers des *Royal Marines*, ce

qui ne va pas se passer sans heurt avec son supérieur français qui participe également au stage. Malgré tout il arrivera à obtenir gain de cause et obtiendra des autorités anglaises la reconnaissance du 3<sup>e</sup> BFM comme commando français pouvant être admis au sein des opérations combinées britanniques. Encore une appréciation élogieuse que cite le Major Britannique responsable du dernier stage : «*J'attribue grandement l'excellent comportement général des hommes à leur officier responsable, l'enseigne de vaisseau P. Kieffer. Cet officier a montré un intérêt illimité dans le progrès et le bien-être de ses hommes qui l'ont manifestement apprécié, cherchant à leur tour à faire au mieux*».

Pour autant si le sérieux de cette unité combattante en commando a été pleinement reconnue côté britannique, il n'en va pas de même côté français. Le général DE GAULLE se crispe de voir une unité française passer sous commandement anglais. Finalement le général obtiendra gain de cause, cette unité restera, unité de la France Libre et mise à disposition des opérations combinées.

### Un entraînement casse-cou

Selon la doctrine britannique après l'expérience des raids sur la Norvège, il faut des hommes supérieurement entraînés, des athlètes disciplinés, solides mentalement, polyvalents, solidaires, capables de s'adapter à des situations évolutives et extrêmes et aptes à manier toutes les armes. Si jusqu'à présent chaque formation sélectionnait et formait ses propres hommes, désormais un programme d'entraînement commun d'une exigence jamais vue a été mis au point par les Opérations Combinées.

Les exercices à balles réelles occasionneront parmi l'ensemble des hommes, des morts et blessés graves. Ceux dont les notes sont satisfaisantes et qui n'ont pas raté un seul exercice obtiennent le droit de porter l'insigne «Commando».

Malgré ses 40 ans bien sonnés KIEFFER participe à toutes les épreuves, il se pose en exemple envers ses jeunes recrues dont il pourrait être leur père. Il paie de sa personne et de ce fait jouit d'une grande popularité auprès de ses hommes dont il devient leur chef incontesté, le meneur d'homme vient de se révéler.

«**Le Pacha**» cette appellation affectueuse et respectueuse est donnée par ses hommes à KIEFFER. Le 14 juillet 1942 à Londres le général DE GAULLE passe en revue ces commandos pour la première fois. Le défilé est la juste récompense de tous ces mois d'épreuves endurées. DE GAULLE passe en revue le détachement et vient le saluer et le féliciter de la tenue de ses hommes.

### Les commandos Marine français, les bérets verts étaient nés !

Les entraînements se succèdent durant toute l'année 1943 sans pour autant être engagés sur un théâtre d'opération. Les Commandos se morfondent de cette longue attente du grand jour.

### Kieffer à la tête du 1<sup>er</sup> BFMC

Le 25 mars 1944, le 1<sup>er</sup> bataillon français Marine commando est rattaché au N°4 Commando britannique en vue du débarquement sur les côtes françaises, avec d'autres unités ils composent la «1<sup>er</sup> Spécial service brigade» commandée par Lord Lovat.

Les objectifs pour le débarquement étant fixés un nouvel entraînement intensif conditionne les hommes pour le jour J. Le 22 mai Lord LOVAT vient faire une inspection, réaffirme sa confiance et sa satisfaction d'avoir Kieffer et ses commandos sous ses ordres.

Le dimanche 4 juin Lord LOVAT réunit l'ensemble de sa brigade et leur fait un discours sur les valeurs de leur combat pour la liberté de toutes les nations d'Europe face à la tyrannie hitlérienne. Il termine son discours en s'adressant aux français dans leur langue :

«*Demain matin, les boches, on les aura !*». En réponse des «*Hurrah*» jaillissent.

KIEFFER s'était lui aussi adressé à ses hommes : «*Il n'y aura peut-être pas dix d'entre nous qui reviendront. Mais celui qui ne veut pas partir, il peut sortir des rangs, je ne lui en voudrai pas*». «*Aucun d'entre nous n'aurait voulu laisser sa place*».

Le 6 juin 1944 à 4h30, branle-bas de combat, les hommes se préparent sur le pont.

Personne ne parle, l'émotion est immense après ces 4 années d'exil, à l'idée de mettre enfin le pied sur la terre de France.

Les Britanniques du N° 4 Commando avec à leur tête le colonel DAWSON embarquent à bord de leurs 14 LCA,. DAWSON s'inclinera avec un grand geste du bras en direction de la côte :

«*Passez les premiers, messieurs les français*».

*7h55 les barges françaises viennent de toucher le sable précédant de quelques minutes les Britanniques. Les premiers obus s'abattent sur les barges, la plupart des commandos sont atteints. Le pacha reçoit un choc au thorax. Les commandos s'élancent sous la mitraille et doivent courir 150 mètres en faisant face aux défenses frontales. Le sable sec... ! C'est une ruée en avant, des camarades tombent de tous côtés, quelques blessés crient leur douleur ou leur rage, les balles sifflent, les ordres se croisent dans la fumée ! Il faut arriver là-bas. Nous courons, autant que le permet le poids de nos sacs et de nos vêtements mouillés... Encore cinquante mètres, jusqu'aux champs de mines... puis trente... Nous serrons les dents. Ne pas s'arrêter. Le commandant qui court devant moi, porte soudain la main à la cuisse. Il continue puis s'agenouille»* Il vient d'être blessé par un éclat.

Le commando se trouve face au réseau de barbelés, une brèche est alors ouverte. Les commandos s'engouffrent dans un champ de

mines antichars. Il est autour de 8h quand les ruines de la colonie de vacances sont atteintes. Un infirmier panse la blessure de KIEFFER et lui fait une piqûre de morphine. L'abbé DE NAUROIS lui donne l'Eucharistie. Il repart, donne des ordres à ses hommes, car presque tous les officiers ont été tués ou mis hors de combat. Il décide de rejoindre le groupe chargé de l'attaque du casino, il rencontre un résistant ancien de 14-18 qui va lui donner des renseignements précieux. Arrivés sur place il constate que le paysage n'est pas celui indiqué par les photos aériennes. Il lui faut des armes lourdes qu'il n'a pas. Il faut un char pour débloquer la situation. Il part donc à la recherche d'un blindé.

Devant un immeuble il croise deux femmes qui lui signalent la présence d'un allemand dans l'immeuble. Il passe la tête dans l'embrasure et l'abat juste à temps d'une balle de revolver en pleine tête. Il continue son chemin et trouve enfin le char, mais le chef de char refuse de se dérouter. Il faudra l'intervention d'un Major Anglais pour donner raison à KIEFFER. Celui-ci marchant difficilement monte à l'arrière de la tourelle et ainsi il corrige le tir. Deux coups au but finissent par faire taire le canon du casino. KIEFFER reçoit une balle dans l'avant-bras droit. Malgré sa nouvelle blessure, il descend du char et continue par gestes à diriger les coups pour faire taire les mitrailleuses. Ses hommes vont nettoyer les abords et les lance-flammes entrent en jeu.

Finalement à 11h20, ordre est donné par radio de se regrouper dans les ruines de l'ancienne colonie, conforme au plan de départ, la deuxième phase d'opération va devoir être déclenchée. KIEFFER donne 25 mn de repos à ses hommes et fait faire l'appel. Le bataillon compte déjà 10 tués et de nombreux blessés complètent cette liste qui va encore s'allonger. Après maintes escarmouches avec des tireurs isolés ils font la jonction avec les parachu-

tistes de la 6<sup>e</sup> Airborne avant d'arriver à Bénouville et son pont basculant qu'ils franchissent en courant, protégés par des tirs de fumigène. La progression dans les terres se poursuit, vers 19h15 Lord LOVAT arrive avec son état-major, vient voir KIEFFER et lui adresse «*publiquement des félicitations et des compliments sur la conduite admirable et le bon travail de ses commandos français – desquels il n'attendait rien de moins.*»

*Le pacha ordonne à ses hommes de creuser des trous afin d'organiser la riposte pour faire face à une possible contre-attaque allemande. Au soir du 6 juin les troupes françaises sont les plus touchées de toute la brigade de Lord LOVAT avec un taux de perte de près de 25 %.*

### **La bataille de Normandie commence**

Au matin du 7 juin il donne ses consignes pour sécuriser le village et ses abords. Avec ses hommes il accompagnera le N°6 Commando à occuper le village de Bréville.

Le 8 juin il s'occupe du ravitaillement en vivres et munitions ainsi que de la visite des postes. Il se rend ensuite au poste de secours.

*«Là, le médecin-chef semble éfrayé de mon état et m'ordonne, après un pansement rapide, d'embarquer immédiatement sur une jeep avec deux anglais grièvement blessés, afin d'être évacué sur l'Angleterre.»*

Lord LOVAT lui ordonne de partir. KIEFFER «*avec des larmes de rage*» passe le commandement du 1<sup>er</sup> BFMC à son adjoint LOFI.

Il sera donc hospitalisé et fera sa convalescence en Grande-Bretagne, il reviendra sur le sol français le 13 juillet à la tête de son bataillon. Il recevra dès son retour l'*Immédiate Military Cross* décernée par Sa Majesté Britannique des mains du général MONTGOMERY. Il adresse par l'intermédiaire de la BBC un message à tous ses hommes présents au combat ou en convalescence un vibrant éloge et termine

ainsi «*A bientôt, Français et Françaises, je retourne au combat !*»

Lorsqu'il retrouve ses commandos l'amertume et la lassitude sont latentes. En plus des lourdes pertes (96 commandos sont encore au front). Ils ont pour beaucoup l'impression d'être cantonnés à des missions, qui ne sont pas faites pour les commandos.

L'histoire retiendra, que lors du débarquement du 6 juin 1944 seulement une poignée de français (176) commandée par un valeureux guerrier ont été les premiers français à toucher ce jour-là le sol français pour la libération de leur pays. Par ce fait de guerre, ils ont marqué la création et la réputation jamais usurpée des bérets verts.

Le 28 août 1944, le général DE GAULLE décide de récompenser le chef des Français du jour J et élève Philippe KIEFFER au rang de Compagnon de la Libération.

### **KIEFFER**

Après sa démobilisation le pacha gardera, autant que cela se peut, le contact avec ses anciens compagnons d'arme. Il prenait un réel plaisir à venir les saluer chaque fois qu'il passait dans leurs régions et bien-sûr il ne manquait jamais l'anniversaire du 6 juin.

Mais ce guerrier avait aussi un cœur d'or, il utilisa ses réseaux professionnels de la vie civile pour s'assurer que les familles de ceux tombés aux champs d'honneur n'étaient pas dans le besoin.

Il en fit de même pour ceux qui ont eu de grandes difficultés pour se réinsérer après la démobilisation, faute de qualification professionnelle, ayant quitté l'école pour se battre pour une France Libre.

Le capitaine de frégate Philippe KIEFFER, un volontaire de la France Libre de la première heure, un combattant exemplaire, un chef adulé par ses compagnons d'arme, un guerrier accompli, un personnage au grand cœur, bref un Grand Homme à découvrir entièrement par la lecture de ce très beau livre. ■

## Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents de l'année 2019 :

Section Aude : CASTELLI Norbert, CAZABANT Laurent, DELMAS Nadine, LUCAS Jean-Marc, et STIHLE Marie-Claire

Section Côte d'or-Doubs-Jura : BONINO Gérald, BUONOCORE Josiane, et MORIN Germaine

Section Gard-Hérault-Vaucluse : BELLOC Jean-Paul, BONNET DE VILARIO Roland, CASSANAS Daniel, CHASTEL Jean-Marie, COTTIGUIES Michel, CROSNIER Alain, EGERT Patrice, EGIDIO Patrice, MUNOZ Frédéric, PETIOT Bernard, PIPELIER Yves, et RICHARD DE CHICOURT Myrto.

Section Midi-Pyrénées : BOUIN Guy, ESQUIE Robert et MATHIEU Yves

Section Gironde-Landes-Pyrénées-Atlantiques : DELAUNAY Philippe, KAUFMANN Jérôme, MISTROT Nicolas, PICAUVET Éric, ROUQUETTE Louis et SANDEAU Patrick

Section Meurthe-et-Moselle-Meuse-Vosges : ROYE Christophe

Section Paris-Isolés : COUREAULT Thierry et DE SMET Olivier

Section FACRPP : BELISSA Alain, GORICHON André, LASSALMONIE Margaret, RENARD Daniel et VITRAC Stéphane

Section Rhône-Ain-Savoie(s)-Isère: BORONAT Jeanine, BOURGET Marie-Rose, GUILLAUME Henri, KELLER Raymond, TOUTAIN Claude et WANTIEZ Claude

# Section Alsace Territoire de Belfort

Le mercredi 4 décembre s'est tenue à Mulhouse une réunion de travail en vue de mettre au point l'organisation d'une nouvelle section commune : «Meurthe et Moselle-Meuse-Vosges-Alsace-Territoire-de-Belfort»

En effet suite à la décision, pour raison de santé, du Président de la section Alsace-Territoire de Belfort notre ami Christian GRANDCHAMPS de quitter la présidence de celle-ci, le président de la section Meurthe-et-Mo-

selle-Meuse-Vosges Jean Pierre PESSON a accepté de maintenir le Flambeau. Dès lors à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 Christian GRANDCHAMPS exercera les fonctions de délégué de l'AACRMI pour l'Alsace et le Territoire-de-Belfort, la partie administrative étant supportée par la nouvelle section Meurthe et Moselle-Meuse-Vosges-Alsace-Territoire-de-Belfort»

Un grand merci à Christian GRANDCHAMPS et à tous ceux qui avec lui se

sont investis pendant de longues années pour faire vivre leur section.

### Célébration de la Saint Michel

Cette cérémonie s'est déroulée à Illzach, ville suburbaine de Mulhouse, le dimanche 6 octobre. Elle a été l'occasion de rendre hommage au chef d'escadron du 35<sup>e</sup> RAP, Patrice SONZOGNI, mort pour le France pendant une mission à Kaboul en 2009. La fanfare du 8<sup>e</sup> Hussard d'Altkirch, une délégation

du 35<sup>e</sup> RAP de nombreux porte-drapeaux, des personnalités du monde civil et militaire, ainsi que sa famille ont suivi ces moments empreints de gravité et d'émotion. Une plaque a été dévoilée par le Maire d'Illzach.

### Cérémonie du dimanche 3 novembre

Un office religieux à la mémoire du Général DE GAULLE, a eu lieu le dimanche 3 novembre au temple St Paul à Mulhouse

en présence de madame le Maire et de nombreuses personnalités et d'une vingtaine de drapeaux d'anciens Combattants.

### Anniversaire du 11 novembre

Les cérémonies se sont déroulées sur deux sites différents avec la partici-

pation d'un détachement du régiment de marche du Tchad mais aussi de jeunes du Souvenir Français aidés par des jeunes sapeurs-pompiers. D'abord au monument du poilu (1914-1918), puis au monument aux morts de la ville, en présence des autorités.

### Messe de la Saint Martin, Saint patron des policiers

Nous avons été invités à assister le vendredi 15 novembre en la basilique de Lutterbach à l'office en présence de l'adjoint à la sécurité de Mulhouse, d'une forte délégation de

policiers en tenue avec leur chef de service. Tous ont pu prier pour nos familles, pour nos parents et alliés, pour nos amis, pour ceux qui sont dans la peine, et pour les policiers.

**Le président de la section, Christian GRANDCHAMPS**

## Section Aube

La section AACRMI de l'Aube a vu avec les années la diminution drastique de ses effectifs aussi la décision a-t-elle été prise lors de la dernière assemblée

générale de dissoudre l'association à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Un grand merci à monsieur et madame André VASSEUR qui se sont occupés

du fonctionnement de la section avec dévouement. Monsieur VASSEUR restera cependant délégué de l'AACRMI pour le département de l'Aube.

Un courrier a été adressé aux adhérents afin de leur proposer de rejoindre une section limitrophe ou la section de Paris-Isolés afin de maintenir le lien.

## Section Aude

### Assemblée Générale

Le 19 octobre 2019, les membres de l'association AACRMI-Aude se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la salle des fêtes d'Armissan.



La première partie s'est déroulée au Monument aux Morts du village où une gerbe fut déposée par José FRERE, Général de division

(2S), Maire d'Armissan et Francis CARETTE, Vice-président de l'AACRMI Aude et adjoint au maire d'Armissan.

Dès la fin de la cérémonie, les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour la seconde partie de l'assemblée générale.

L'assemblée était présidée par Antoine RODRIGUEZ, président départemental de l'association. Il était assisté de Marie-Claire STIHLE, secrétaire et de Francis CARETTE, vice-président et trésorier.

En ouverture et avant d'aborder l'ordre du jour établi, le président faisait respecter une minute de



silence en souvenir des camarades adhérents de notre association disparus depuis notre dernière assemblée ainsi que des camarades disparus dans les différents conflits et ceux morts au service de

la République, militaires en OPEX, Policiers et Gendarmes morts en service. L'ordre du jour établi était le suivant :

– Présentation du rapport d'activité national suite au dernier congrès de Lyon

– Présentation des vœux-résolutions adoptés au congrès national

– Présentation du rapport moral et d'activité de la section

– Présentation du rapport financier de la section

– Approbation des comptes par les commissaires aux comptes

– Vote des Rapports

– Election du bureau

– Questions diverses

Les différents rapports étaient approuvés à l'unanimité et l'assemblée renouvelait sa confiance aux

membres du bureau constitué comme suit :

Président d'Honneur : Jacques MARRIGUES

Président Actif : Antoine RODRIGUEZ

Vice-président : Francis CARETTE

Secrétaire : Marie-Claire STIHLÉ

Trésorier : Francis CARETTE

Conseillers Délégués aux Veuves : Simone CESSAC

Présidents Délégués : Daniel LAFFON (38) - Simonne CESSAC (47)

Porte-drapeaux : Geneviève BESSON - Michel PAULIN - Willy CHASSIN DU BOT

Romain SANCHEZ - Claire COFFINET (Paris)

Présidents Départementaux des Porte-drapeaux et O.N.M. : Casimir GARCIA - Jean-Michel DZOUZ

Président Délégué aux Porte-drapeaux : Casimir GARCIA

Commission de Contrôle : Gérard AUGUSTIN - Christophe BONNET-GIRAUD

Délégués Départementaux « Au Devoir de Mémoire

et à la Citoyenneté» Jacques MARRIGUES «Passeurs de Mémoire» dans les écoles et groupes scolaires, en compagnie des délégués : Simone CESSAC - Daniel LAFFON - Francis CARETTE - Lydia CARRASSET - Monique AYORA

Comme il n'y eu pas de questions diverses, le président Antoine RODRIGUEZ clôtura l'assemblée puis invita les membres présents à partager le verre de l'amitié qui fut suivi du traditionnel repas.

## Section Côte d'Or – Doubs Jura – Saône-et-Loire

### Juste parmi les Nations

Le vendredi 22 novembre 2019, à la synagogue de Dijon, un hommage, à l'initiative de la municipalité de Dijon et en particulier de madame le docteur Elisabeth REVEL, adjointe au Maire, déléguée aux anciens combattants et à la mémoire, a été rendu au Gardien de la Paix, PASQUIER Gilbert, Eugène, né le 6 juin 1914 à Aubepierre (Haute-Marne), marié, 3 enfants, domicilié à Dijon, à l'époque de la guerre 1939/1945, décédé le 22 novembre 1983.

Il avait été reconnu «Juste parmi les Nations» (plus haute distinction de l'Etat d'Israël) le 13 juin 2012.

36 ans, jour pour jour après son décès, une plaque en son honneur a été dévoilée par monsieur Fran-

çois REBSAMEN, Maire de Dijon, président de Dijon Métropole avec à ses côtés, madame Viviane LUBROSSO, vice-présidente du Comité Français pour YAD VASHEM et monsieur Israël CEMACHOVIC, président de l'association culturelle israélienne de Dijon, en présence des autorités, personnalités et invités :

Monsieur Frédéric SAMPSON, Sous-préfet, directeur de Cabinet, représentant monsieur Bernard SCHMELTZ, Préfet de région, Préfet de la Côte d'Or,

Madame Brigitte TARDIVON-GUILLEMENOT, Directrice de l'O.N.A.C.V.G Côte d'Or

Monsieur Jean-Claude DUNAND, Directeur Départemental de la Sécurité Publique-21 accompagné de 2 Commandants et un Major.

Madame Nathalie ALBERT-MORET, inspectrice de l'académie de Dijon,

Monsieur Jean-Paul BACHET, président national de l'AACRMI, entouré d'une délégation de la section Côte d'Or – Doubs – Jura – Saône-et-Loire avec son

président, le drapeau étant porté par monsieur René VINCENT

La famille de monsieur PASQUIER (sa fille, une petite-fille, une arrière-petite-fille et un autre membre)

Autres personnalités, des élus et des invités.



Monsieur Frédéric SAMPSON, Sous-Préfet, M. René VINCENT (AACRMI), M. Jean-Claude DUNAND (DDSP 21), 2 commandants de la DDSP 21. Au centre 4 membres de la famille PASQUIER

Après l'accueil dans une salle attenante à la synagogue par monsieur CEMACHOVIC, 3 discours particulièrement brillants ont été prononcés successivement par monsieur François REBSAMEN, madame Viviane LUBROSO et monsieur Frédéric SAMPSON. Tous ont mis en valeur les qualités exceptionnelles de monsieur Gilbert PASQUIER, sa dangereuse démarche sous le joug de l'ennemi, pour sauver la famille juive GROSMAN, au risque de sa propre vie.

Les autorités ont mis en lumière, à cette occasion le travail et la reconnaissance dus aux personnels chargés de la sécurité, précisant que seulement 68 policiers et gendarmes, ont été reconnus «Justes parmi les Nations», à ce jour.

Chacun des intervenants n'a pas manqué d'envoyer un signe fort de soutien aux policiers qui sur le terrain aujourd'hui sont soumis à une forte pression.

### Cérémonie de remise de décorations

Le vendredi 13 décembre dernier, s'est déroulée à l'Hôtel de Police de Dijon, une cérémonie de remise de décorations à des policiers actifs - Sécurité Publique et PJ- par Monsieur Bernard SCHMELTZ, Préfet de Région, Préfet de la Côte d'Or, avec, à ses côtés, monsieur Jean-Claude DUNAND, Directeur Départemental de la Sécurité Publique 21.

Etaient également présents, monsieur Frédéric SAMPSON, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de Région, mais aussi le drapeau de notre section interdépartementale AACRMI, porté par monsieur René VINCENT, entouré du président Jean VUILLEMOT et de 2 anciens combattants MM. Georges LECOT et Nello SIRI.

Notre drapeau, et c'est un honneur de le souligner, seul présent, marquait nos couleurs, le symbole et les valeurs de notre République.



19 fonctionnaires se sont vus décerner par monsieur le Préfet de Région 19 médailles de la Sécurité Intérieure.

4 ont été récompensés de la Médaille pour Acte de Courage et de dévouement.

Cette sobre et belle cérémonie a aussi été l'occasion de mettre en lumière, l'engagement, le professionnalisme, la reconnaissance, ô combien mérités des fonctionnaires de police qui, ces derniers mois, n'ont cessé d'œuvrer pour la stabilité dans notre belle France, la défense de nos lois et valeurs.

Bravo à eux et merci au DDSP-21 d'avoir, par notre drapeau et la présence de policiers retraités – anciens combattants –, rappelé ain-

si le souvenir de périodes difficiles.

**Georges LECOT**

Le président Jean VUILLEMOT a le regret de faire part du décès de :

Emile **SEGURA**, décédé le 23 novembre 2019 à Dijon. Il était né le 7 janvier 1934 à Tlemcen (Algérie). En 1953 il s'engageait pour 3 ans au 28<sup>e</sup> Train à Oran. Ensuite il avait effectué un séjour en Indochine du 7 juillet 1954 au 10 mars 1956, puis ce fut une carrière dans la police où il termina comme sous-brigadier. Il était titulaire de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la Médaille d'Honneur de la Police.

## Section Gard – Hérault – Vaucluse

La section participe à l'ensemble des cérémonies patriotiques durant l'année et en particulier aux cérémonies de sortie des promotions d'élèves gardiens de la paix à l'invitation de Monsieur le Préfet du Gard et du directeur zonal sud au recrutement et à la formation, directeur de l'école nationale de police de Nîmes où notre drapeau est régulièrement présent.

Pour voir l'ensemble de ces cérémonies, allez sur notre blog : <http://aacmi-gard-herault-vaucluse.over-blog.com/>

**La section interdépartementale Gard Hérault Vaucluse a tenu son assemblée générale le jeudi 10 octobre 2019 à Nîmes.**

Après l'adoption du compte-moral, d'activité et financier, les présents ont accueilli les personnalités civiles et militaires.



Intervention du président SZWEC devant les personnalités.



Le président SZWEC remet la médaille d'honneur de l'AACRMI à Richard TIBERINO, représentant le maire de Nîmes.

Le président Francis SZWEC, en sa qualité de vice-président national, a remis, au nom du président national Jean-Paul BACHET, la médaille d'honneur de l'AACRMI à la ville de Nîmes, par l'intermédiaire de M. Richard TIBERINO, adjoint au maire, délégué à la sécurité.

En effet, la municipalité nîmoise soutient financièrement chaque année cette section et lui a offert dans les années 1990 un drapeau tricolore qui est encore, à ce jour, sorti lors de nombreuses cérémonies.

Le 17 octobre 2019, le vice-président secrétaire Henri SABATIER représentait l'association à l'installation du nouveau DDSP de l'Hérault et nous a adressé les informations suivantes publiées sur Gazette live Montpellier.

Yannick Blouin, nouveau directeur départemental de la sécurité publique de l'Hérault est officiellement installé dans ses fonctions ce jeudi 17 octobre.

Marié, père de deux enfants, cet ancien parachutiste de l'armée française intègre la police comme

gardien de la paix en 1985. Inspecteur à la brigade financière de Paris de 1991 à 1995, il enquête sur les affaires très sensibles. Après plusieurs postes de commissaire de police en Nouvelle-Calédonie, à Agen, et à Grenoble, il occupe le poste de directeur départemental adjoint à Marseille.

Arrivé à la tête de la police de l'Hérault le 23 septembre dernier, il remplace Jean-Michel POREZ, désormais directeur départemental de la sécurité publique du Var.



Le président Francis SZWEC a le regret de faire part du décès de :

Noël **BOMBAL**, le 9 octobre 2019 à l'âge 88 ans, commissaire divisionnaire honoraire, membre de l'AACRMI depuis 25 ans. Les obsèques civiles ont eu lieu le 14 octobre 2019 à VIAS (Hérault). Il avait dé-

buté comme Gardien de la Paix dans les années 50 au Maroc puis en Algérie pour terminer Directeur Départemental des Polices Urbaines à Rodez, après avoir passé le concours d'Inspecteur de Police puis de Commissaire, tout en faisant un passage à Compiègne, la région parisienne et Nîmes comme commissaire principal.

Ancien combattant, le 21 janvier 1958 à Alger, il recevait la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en AFN par le Général Massu.

Alors inspecteur de la sûreté Nationale à la Police Judiciaire de Blida (Algérie), il était cité à l'ordre du régiment. Cette citation emportait l'attribution de la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze.



## Section Midi-Pyrénées

Le président Jean-Paul BREQUE a le regret de faire part du décès de :

Yves **MAITRE** né le 11 juin 1936 à Bozel (Savoie), il est décédé le 15 novembre 2019 à Fonsorbes (Haute Garonne).

Incorporé le 7 novembre 1956 à la 8<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à Lyon, il est

affecté le 25 février 1957 à l'Hôpital Militaire de Grenoble avant de partir en Algérie du 23 novembre 1957 au 13 janvier 1959.

Il intègre ensuite la Police Nationale dans les Compagnie Républicaines de Sécurité, tout d'abord à Strasbourg, puis à Agen. Reçu au concours d'Officier de Po-

lice Adjoint, il rejoint la Police Judiciaire, en région parisienne tout d'abord, puis à la Brigade Criminelle du SRPJ de Toulouse en 1976. Il a fait valoir ses droits à la retraite le 11 juin 1991 au grade de Chef Inspecteur Divisionnaire.



Il était père de deux enfants et grand-père de cinq petits-enfants.

Il était titulaire de la Croix du Combattant, du titre de Reconnaissance de la Nation, de

la médaille Commémorative des opérations en AFN et de la médaille d'Honneur de la Police Française.



Raymond **PATTE**, né le 17 juillet 1940 à Meteren (Nord), il est décédé le 27 novembre 2019 à Plaisance du Touch (Haute Garonne).

A côté d'une carrière dans l'éducation nationale en qualité de technicien des hôpitaux, à la faculté de médecine, puis

au Centre de Transfusion Sanguine de l'Hôpital Purpan à Toulouse, Raymond **PATTE** s'est très tôt engagé dans l'action associative. Membre de la Croix Rouge Française, il participe à de nombreuses actions humanitaires. Il préside également les Associations de Parents d'Elèves de l'école libre Saint Étienne et du Lycée Professionnel et Technique privé Myriam à Toulouse. Après avoir exercé la fonction de porte-drapeau de plusieurs associations patriotiques, il se lie d'amitié avec les responsables Midi-Pyrénées de l'AACRMI, dont il devient le porte-drapeau en 2002.

Malheureusement, depuis quelques années, les séquelles d'un accident du travail survenu en 1975,

ne lui permettaient plus d'assurer cette mission, mais ne l'empêchaient pas d'accompagner son épouse Paule, notre secrétaire dans son travail administratif et de participer avec beaucoup de courage à l'activité de la section.

Son dévouement très éclectique lui a valu de nombreux titres de reconnaissance associatifs, dont la médaille du Secouriste, la médaille d'or de la Prévention Routière, la médaille des porte-drapeau, etc.

Henriette **PECH** née **PANOSETTI**, en 1926 à Cocquio Trévisago (Italie), veuve de notre collègue André PECH, est décédée le 3 décembre 2019 à Carmaux (Tarn).



## Section Gironde – Landes Pyrénées Atlantiques

### Mot du président de la section Rolland DAHAN,

Des événements plus alarmants nous sont communiqués par la presse, les réseaux sociaux sur la violence (photos à l'appui) que subissent les forces de l'ordre (Police et Gendarmerie), en charge de la sécurité intérieure de notre pays. Dans ces moments très difficiles, l'AACRMI-Sud-Ouest Aquitaine et les adhérents, nous leur apportons notre soutien. Nous soutenons aussi notre Armée qui combat à l'extérieur de la France pour la liberté et notre sécurité contre le terrorisme djihadiste.

Dans le cadre des opérations extérieures durant l'année 2019, l'Armée a payé un lourd tribut. Pour mémoire faisons un retour en arrière :

**10 mai 2019**, deux militaires ont été tués lors de la Libération des otages au **Sahel**, Frédéric PIERREPONT et Alain BERTONCELLI. Un hommage national leur a été rendu par le Chef de l'Etat aux Invalides, les mairies ont mis les drapeaux en berne. Autre nouvelle bouleversante et émouvante le **Mémoire et Honneur**. La ministre des Armées Florence PARLY, a présidé la cérémonie d'Hommage national le

7 novembre 2019 du Brigadier-Chef Roman POINTEAU à Valence au 1<sup>er</sup> régiment des Spahis. Engagé dans l'opération Barkhane au Mali, le Brigadier-chef POINTEAU a été frappé par un engin explosif le 2 novembre 2019. **lundi 25 novembre 2019**, la collision de deux hélicoptères engagés dans une mission de combat contre les djihadistes a coûté la vie de 13 militaires français lors de l'opération Barkhane au Mali. Un hommage national aux Invalides leur a été rendu par le Président de la République en présence des plus hautes autorités de l'Etat.

### Office national des Anciens combattants et Victimes de Guerre

**Cérémonies.** Toutes les cérémonies patriotiques et représentations diverses ont été assurées en Gironde par le Président Dahan et le porte-drapeau Maxime LELOND BOURGEOIS, les délégués de communes : Serge BLUGE, Alain DARZACQ, Xavier NORMANDIN, Alain GRASSA, Véronique PINARD-CHICHEPORTICHE Dans les autres départements, les Vices Présidents Pyrénées Atlantiques PANOF

André, LANDES Christine BERNADIE, Lot et Garonne MICHEL Guy.

**Appel à candidature d'un trésorier adjoint.** Philippe JAY, titulaire du poste ne peut assurer sa fonction d'une manière régulière du fait de sa

santé est fragile. Se faire connaître auprès du Président DAHAN.

**Social :** Vous avez besoin de conseils pour les formalités administratives anciens combattants ou autres, de plus, donnez de vos nouvelles plus souvent, nous

sommes à votre écoute, vous adresser auprès de messieurs : Philippe JAY ou Roland DAHAN.

**Cotisation :** A partir du 2 janvier 2020, pensez à régler votre cotisation. 30 euros pour les actifs- 15 euros pour les veuves. Chèques

à libeller à l'ordre de : Ass. Reg. des AACRMI du SO.

Enfin, pensez à visiter notre site Facebook : AACRMI Sud-Ouest Aquitaine.

Recevez chers amis et amies, mes salutations les plus cordiales, amicalement vôtre.

## Section Ile-de-France

Le Président Robert MAUGENDRE a le regret de faire part du décès de : Paul JOSSE, le 4 septembre dernier à Pléguier (22), il était né le 15 octobre 1922. Ses obsèques ont été célébrées dans la

plus stricte intimité familiale.

Ancien marin de la Marine Nationale de 1940 à 1945, il avait ensuite effectué sa carrière dans les CRS n°51 à Orléans, puis à la CRS n°2 de Versailles, ville où

il a terminé comme radio au commissariat. Il avait effectué plusieurs déplacements en Algérie, à Marnia de 1955 à 1956, puis à Oran du 10 décembre 1960 au 14 janvier 1961 enfin à la nouvelle Préfecture d'Oran

du 29 janvier 1962 au 16 avril 1962. Il était titulaire de la Carte du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille Commémorative et de la Médaille d'Honneur de la Police.

## Section Ile-et-Vilaine

### Assemblée générale du 28 mai 2019

L'association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur d'Ile-et-Vilaine s'est réuni en assemblée générale le mardi 28 mai 2019 à 10 heures au casernement de la Compagnie Républicaine de Sécurité n°09 à Saint-Jacques-de-la-Lande. 6 adhérents sont présents, 4 avaient donné pouvoir sur les 13 adhérents à jour de leur cotisation composant la section. Par conséquent, le quorum étant atteint, le président VAIL-

LANT a déclaré les travaux ouverts.

Le président Stéphane VAILLANT a excusé monsieur Jean-Paul BACHET, président national et propose Michel LATIMIER comme secrétaire de séance.

#### Rapport d'activité :

Le président Stéphane VAILLANT présente le rapport d'activité 2018 et le soumet à l'approbation de l'assemblée générale qui est approuvé à l'unanimité.

#### Rapport financier

Le bilan financier présente un solde de 1018,82 € est

présenté et adopté à l'unanimité.

Le bureau départemental propose de maintenir la cotisation à 30 €, eu égard au fait que la trésorerie est saine, car les dépenses sont contrôlées depuis de nombreuses années.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### Election du bureau départemental

Conformément aux statuts et après réunion du conseil d'administration, le bureau de l'AACRMI Ile-et-Vilaine est élu à l'unanimité comme suit :

Président d'honneur : Jean-Claude GETIN

Président : Stéphane VAILLANT

Vice-président : André COUSIN

Secrétaire : Sandrine QUINQUENEL

Trésorier : Gérard DANSAY

Porte-drapeau titulaire : André COUSIN

Porte-drapeau suppléant : Sandrine QUINQUENEL

Tous les sujets à l'ordre du jour, ayant été abordé la séance est close à 11h30.

**Le président de section Stéphane VAILLANT**

## Section Loire

Le président Albert RODRIGUEZ a le regret de faire part du décès de :

André **MARGINEDES**, né le 23 janvier 1925 à Paris est décédé le 9 novembre 2019 à Saint-Etienne. Inspecteur de Police du cadre marocain, dès le 15 juin 1955, André MAR-

GINEDES est affecté en qualité d'Inspecteur aux Renseignements Généraux à Casablanca (Maroc) et deux ans plus tard, il sera nommé en Algérie où il séjournera d'août 1957 au 22 juillet 1962. Affecté ensuite en métropole, il servira à Paris, à Saint-Etienne (42),

Modane (73) et à nouveau à Saint-Etienne. Il sera admis à la retraite au grade d'Inspecteur principal en janvier 1980. Il était titulaire de la Carte du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille Commémorative et de la Médaille

d'Honneur de la Police. Il a été secrétaire de la section des Anciens Combattants de la Loire. Il était discret et toujours d'humeur égale. Une délégation de notre association avec le drapeau était présente lors de ses obsèques le 12 novembre dernier.

## Section Meurthe-et-Moselle – Meuse – Vosges

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la section devient section Meurthe-et-Moselle – Meuse – Vosges – Alsace – Territoire-de-Belfort (voir article dans section Alsace-Territoire-de-Belfort)

## Section Moselle

“Le Comité de la Section Moselle s’est réuni pour un moment de convivialité dans les salons du restaurant “La Baraka” à METZ.

Sont présents : Madame Juliette ROY, Directrice Départementale de l'ONACVG et Messieurs

Pierre AMBRODY, Yves HUCK, Gilbert PROVOT, Roger PERNET, Jacques HERRLICH et moi-même.

Plusieurs questions sur l’avenir des Anciens Combattant ont été posées et restent ouvertes.

**Le président  
Guy BON**



# Section F.A.C.R.P.P. (Fédération des Anciens Combattants et Résistants de la Préfecture de Police)

Le président Jean-Paul BACHET a le regret de faire part du décès de :

Michel **DAVID**



Qui parmi ceux d'entre nous qui sommes des «habités» des cérémonies patriotiques à Paris n'a connu Michel DAVID ?

Né le 29 Janvier 1937 à Autun (Saône-et-Loire) Michel David dès le 17 octobre 1955 s'engage dans l'Armée. Affecté au Maroc puis en Algérie, en Allemagne, à nouveau en Algérie, sur le territoire métropolitain, en Polynésie française et en dernier lieu à Paris il sera admis à la retraite au grade d'Adjudant-Chef le 30 janvier 1992.

Commissaire à la Flamme pendant 30 années, il sera chargé tout particulièrement d'organiser la participation des «porte-drapeaux» aux cérémonies et ce n'est pas une mince affaire !

Adhérent de la FACRPP, il était titulaire de la croix de Chevalier de la Légion de d'Honneur, de celle de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, de la Valeur

Militaire, et de nombreuses distinctions militaires.

Michel est décédé le 2 août 2019 à l'âge de 82 ans. Ses obsèques se sont déroulées le 9 août en l'église Saint-Rémi de Maisons-Alfort en présence de nombreux représentants des corps constitués français et étrangers, de notre association, en particulier madame Elisabeth PICOT, commissaire de la Flamme et bien évidemment de très nombreux porte-drapeaux.

Philippe REGNIER qui lui succède disait de lui "Michel quoiqu'on en dise, certes un homme rustique, avec son franc parler, mais avant tout un homme sincère qui aimait par-dessus tout, son pays, son armée, ses traditions, ses symboles et bien sûr ses amis.

C'était un ancien militaire, ancien combattant d'Algérie, fidèle à son armée et à son arme, le Train, un patriote, toujours disponible et dévoué, avec de grandes qualités humaines et de générosité"

Ce que bien sûr, je confirme.

Michel **VAISSIERE**, né le 20 février 1924 à Paris dans le 6<sup>e</sup>. Sa famille habite alors à Choisy-le-Roi (94).

Peu après la déclaration de la guerre, le jeune Michel entre à l'école centrale de TSF, mais les allemands la ferment. Le 11 novembre 1940, en fin de matinée et malgré, il fait partie d'un groupe d'élèves qui se rend sur la tombe du soldat

inconnu, observe une minute de silence et y dépose une gerbe. Un peu plus tard, d'autres groupes ont tenté ce même geste symbolique fort mais ils ont été rapidement réprimés.

En 1941, ce jeune homme de dix-sept ans se porte volontaire et intègre le service sanitaire au poste de secours de la défense passive de Choisy-le-Roi.

En fin d'année 1943 les Allemands ont exigé que les voies ferrées soient gardées. Le site était un nœud de communications important, traversé de voies de chemins de fer stratégiques reliant Orly à l'est de la France, utilisées à des fins logistiques par les Allemands pour transporter des matériels militaires lourds. Un service de garde-voies fut créé et Michel en faisait partie. A ce titre, il pouvait se rendre partout, de jour comme de nuit, sur n'importe quel tronçon de voie ferrée y compris dans les endroits qui étaient en principe interdits. Ces visites étaient mises à profit pour renseigner la Résistance. Michel, comme ses camarades, notait sur un papier les heures de passage des trains, leur importance, ce qu'il y avait de marqué sur les wagons ou leur contenu (véhicules, chars, avions...). Ces papiers remontaient au chef de poste de la défense passive de Choisy, qui les apportait à la caserne de la Cité.

Entre le 15 et le 18 août 1944, un peu avant la grève insurrectionnelle, les Allemands étaient devenus plus nerveux. Le 19 août, la plupart des policiers quittèrent le commissariat de Choisy pour se rendre à la Préfecture de Police ou sur les barricades. Michel et ses collègues de la défense passive se rendirent alors dans le bâtiment et s'y installèrent avec la Croix Rouge Française.

Dès lors, les missions de secours et d'assistance s'enchaînaient à un rythme plus soutenu.

Le 21 août 1944 à l'aube, les gendarmes de Belle-Epine ont vu les Allemands tirer sur cinq personnes qui s'étaient enfuies d'un convoi. Le poste de la défense passive de Choisy-le-Roi, informé, était venu chercher les corps. C'est à Choisy que la maman de Michel (chef de poste à la défense passive), aidée par quelques membres, procédera à la toilette des défunts. On apprendra plus tard qu'il s'agissait de cinq gardiens de la paix du commissariat de Montreuil, chargés par la Résistance d'aller chercher des armes et des munitions qui étaient cachées à la Redoute du Bois de Verrières.

A la libération de Paris, deux unités de la France Libre arrivent à Paris :

- La 2<sup>e</sup> DB de Leclerc
- La mission militaire de Liaison Administrative d'Hétier de Bois Lambert

(unité automobile), les véhicules qui la composaient ont contribué au ravitaillement de Paris pendant les premières heures de la Libération. Le dépôt de cette unité a été le «Manoir de Fouilleuse», précédemment occupé par les Allemands.

– Michel s'est engagé dans cette unité en septembre 1944 et est parti avec une unité Britannique du 21<sup>e</sup> groupe France-Belgique-Hollande.



– C'est à ce moment, en mars 1945, que Michel demandera volontairement sa mutation à la 2<sup>e</sup> Division blindée.

Monsieur Michel VAISSIERE était titulaire de la Légion d'Honneur, remise par monsieur Jean-Paul PROUST, Préfet de Police de Paris en 2005, de la médaille du combattant volontaire, de la médaille du combattant volontaire de la Résistance, de la médaille pour acte de courage et de

dévouement avec 3 citations, de la médaille d'engagé volontaire, de la croix du combattant, sans compter les médailles commémoratives et la médaille d'or du travail. Il était l'un des tout derniers représentant de la défense passive de la Préfecture de Police ayant servi pendant la deuxième guerre mondiale.

Michel VAISSIERE était membre de notre association, la FACRPP depuis mars 1972.

## Section Seine-Maritime

Le bureau de section a le regret de faire part du décès de :

Jean **RICHARD** né à Eu (76) le 6 juin 1920, décédé au Havre le 21 novembre 2019 dans sa 100<sup>e</sup> année. Engagé volontaire dans la Marine Nationale à Cherbourg (Manche) à l'âge de 18 ans, matelot infirmier, il est fait prisonnier de guerre par l'armée allemande le 23 juin 1940.

Transporté à Dresde dans l'est de l'Allemagne, il est interné au Stalag n°131 jusqu'au 28 novembre 1941, puis rapatrié à Montluçon (Allier) et enfin à Toulon (Var) où il est affecté à la base le 16 janvier 1942.

A la création des Compagnies Républicaines de Sé-

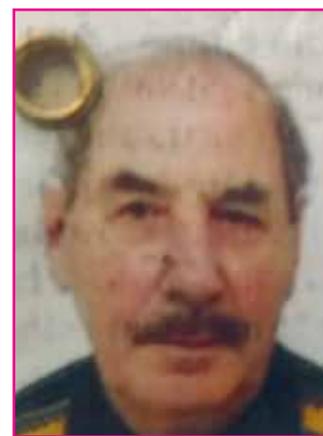
curité, Jean est affecté à la CRS n° 32 à Sainte-Adresse (76) puis à la CRS n° 73 à Bergerac (Dordogne) le 1<sup>er</sup> février 1953 où il effectue deux déplacements en Algérie avec son unité. Sur sa demande, il est de retour en Normandie le 1<sup>er</sup> octobre 1956 et muté en police urbaine au Havre. Il est d'abord affecté à la section de circulation (képis blancs), puis au poste d'infirmier et admis à faire valoir ses droits à la retraite le 6 juin 1975 avec le grade de sous-brigadier à l'échelon exceptionnel.

Notre camarade était titulaire du diplôme de la médaille commémorative et de la carte du combattant guerre 1939/45, en reconnaissance des souffrances

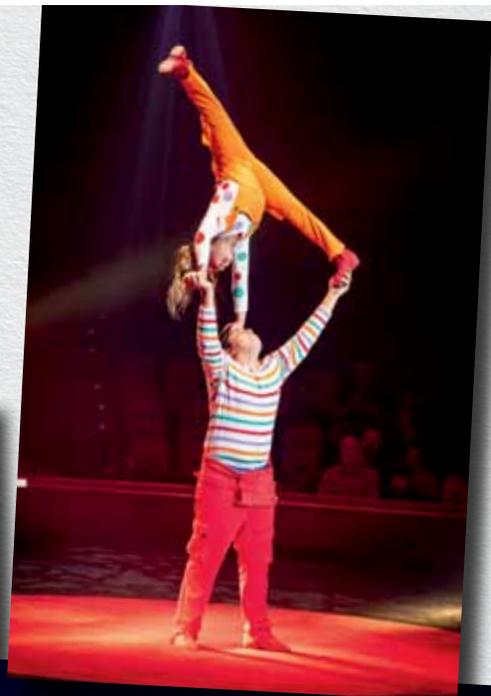
endurées durant sa captivité, ainsi que de la Médaille d'Honneur de la Police.

Ses obsèques religieuses se sont déroulées le 27 novembre 2019 en l'église Saint-Joseph au Havre en présence de deux Commandants de la Police Nationale en tenue, de deux porte-drapeaux d'associations d'anciens combattants. André TESSON pour le Ministère de l'Intérieur et Julien TANGUY pour la Gendarmerie, des présidents des associations de retraités de police et de nombreux collègues. L'éloge funèbre a été prononcé par Stéphane RICHQUIER pour l'AACRMI.

Très estimé des policiers actifs et retraités pour sa gentillesse et son humour,



notre camarade était un fidèle collaborateur dans le déroulement des cérémonies commémoratives patriotiques et d'obsèques de nos adhérents. Il repose dans le caveau familial du cimetière du village de Saint-Aubin (Lot-et-Garonne).



Remise de la médaille d'Or de la SEAB à Gilbert GRUSS  
 De gauche à droite, Président AACRMI, Jean-Paul BACHET, Président de la SEAB, Thierry COUREAULT, Gilbert GRUSS, Président ACPNSI, Christian PIQUET, Président Intérieure, Gilles BACHELIER, Représentant le président AHFPN, Jean-Loup CHALULEAU, Présidente LMDE, Mme Pauline RAUFASTE

# Calendrier des sorties et événements qui seront proposés au cours de l'année 2020

**Judi 6 février 2020 :** Conférence de monsieur Frédéric RAVAUD, Professeur de marketing de luxe à l'ESSEC en partenariat avec l'ACPNSI dont le thème «Le Bon Marché, quand le passé inspire le présent / Le Bon Marché, l'âme d'Aristide BOUCICAUT, père fondateur et visionnaire des techniques commerciales et sociales de notre temps». Une pause gourmande clôturera convivialement cette conférence.

Dans un 2<sup>e</sup> temps, cette conférence sera suivie d'ateliers et/ou visites guidées (une participation de 10 € par personne sera demandée).

**Mardi 3 mars 2020 :** Assemblée générale des sections de Paris-Isolés et FACRPP au siège 32 rue Blanche, 75009 PARIS

**Mars 2020 :** Visite commentée par Jean-Jacques MARCHAND du Musée de l'Ecole de Médecine.

**Avril/mai 2020 :** Visite commentée du Musée des trains du front de la guerre 14/18 à Grez-sur-Loing, avec une balade en train en pleine nature dans la forêt de Fontainebleau suivies d'un repas avec animations à Achères-la-Forêt.

**Juin 2020 :** Journée parisienne (musée des arts forains et repas dans une auberge)

**2<sup>e</sup> quinzaine d'août 2020 :** Cérémonies de la libération de Paris (Préfecture de Police, cimetière de Passy, château de Vincennes, Arc de triomphe).

**Du dimanche 27 septembre au vendredi 2 octobre 2020 :** congrès national à La Grande Garenne (Neuvy-sur-Barangeon) *voir le projet en avant dernière page.*

**Du jeudi 10 au samedi 12 Décembre 2020 :** visites des marchés de Noël en Alsace (Colmar, Eguisheim (plus beau village de France), Kayserberg et Riquewihr) avec la participation de Jean-Pierre PESSON, président de notre section Meurthe-et-Moselle-Vosges-Alsace-Territoire de Belfort.

Si vous êtes intéressés, merci de vous rapprocher du bureau par téléphone ou par mail, afin de connaître les conditions et les tarifs qui ne sont pour le moment pas encore arrêtés.

Tél. : 01 47 63 00 03 ou 07 67 94 89 04 – aacrm@wanadoo.fr

# 75<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur

**Cet anniversaire sera commémoré lors du 49<sup>e</sup> congrès  
il se tiendra à Neuvy-sur-Barangeon,  
Résidence de la Fédération Nationale André MAGINOT  
du 27 septembre au 2 octobre 2020**

Ce 49<sup>e</sup> congrès ne sera donc pas un congrès ordinaire et tout sera mis en œuvre pour que le plus grand nombre de sections soient représentées, d'autant qu'outre l'anniversaire, ce congrès sera aussi un congrès électif, en vue de renouveler le conseil d'administration.

Déjà un premier projet de programme est en cours d'élaboration, il comportera un certain nombre de réunions de travail, des cérémonies mémorielles, mais aussi des journées culturelles, gastronomiques et de découverte de la région.

Le prix de ce congrès ne dépassera pas celui des congrès précédents et vous pouvez d'ores et déjà vous pré inscrire auprès du secrétariat,

Tél. : 01 47 63 00 03 ou 07 67 94 89 04 [aacrm@wanadoo.fr](mailto:aacrm@wanadoo.fr)

***Afin de permettre la présence du plus grand nombre de représentants des sections de notre association, une participation sera attribuée aux sections pour réduire les «restes à charge».***

